



Plérin, le mercredi 7 avril 2021

Les éleveurs de porcs de l'Ouest créent l'AOP Porc Grand Ouest

Les Organisations de Producteurs (OP) de porcs amont de l'Ouest se sont réunies ce jour pour créer l'AOP* Porc Grand Ouest. A l'occasion de l'Assemblée Générale constitutive, les 10 OP porcs ont ainsi adopté les statuts et règlements intérieurs de la nouvelle AOP.

Ce projet de création d'AOP, porté par les jeunes éleveurs de l'Ouest, se concrétise : il s'agit d'une première en Europe.

L'AOP Porc Grand Ouest a pour objet de renforcer le pouvoir de marché des éleveurs adhérents aux OP. Ce renforcement du pouvoir de marché vise aussi à assurer une réponse aux besoins du marché, aux attentes des consommateurs et des citoyens.

L'AOP Porc Grand Ouest s'inscrit dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune. Elle agira dans le but d'obtenir des programmes opérationnels permettant le cofinancement de projets structurants, notamment pour la modernisation des élevages.

L'Assemblée Générale a décidé de déposer auprès du Ministère de l'Agriculture un dossier de demande de reconnaissance de l'AOP, étape indispensable pour lancer les travaux.

* Association d'Organisation de Producteurs